



Pret entre particulier en espèces et sans reconnaissance de dette

Par **jujulle59**, le **24/07/2018** à **18:04**

Bonjour,

Une amie m'a prêté de l'argent en espèces et on n'a fait aucune reconnaissance de dettes. C'est pour 900 €, je lui ai remboursé en chèque et en espèces et maintenant elle me met en demeure de rembourser, hors les remboursement que j'ai fait, en espèces, je n'ai pas eu de reçu donc elle dit que je ne les ai pas remboursé. Elle me réclame encore 700 € et dit que j'ai remboursé que 200 €. Que faire ?

Merci.

Par **jos38**, le **24/07/2018** à **20:15**

bonsoir. aucune preuve de prêt, aucune preuve de remboursement (rien ne prouve que vos chèques étaient un remboursement de dettes). l'affaire en reste là.

Par **jujulle59**, le **25/07/2018** à **00:12**

ok mais dois je répondre à l'assurance de protection juridique qui m'a envoyer une lettre classique ? Me sommant de rembourser ces 700 euros sous 3 semaines ou au sinon il m'elvoi au tribunal ...

Par **Visiteur**, le **25/07/2018** à **00:19**

Bonjour

Cette EX amie ne dispose pas non plus de preuve de l'existence d'une dette, sa protection juridique s'est donc basée sur ses paroles . La vôtre vaut aussi cher , demandez leur quelle pièce, dans leur dossier justifie leur intercession.

Par **jujulle59**, le **25/07/2018** à **07:13**

Bonjour en fait cet argent prêter en espèces avait servit a payer une facture d'un garage pour réparation donc la facture et bien a mon nom et a mon adresse et le garage est fermer d'ailleurs mais c'est elle qui a garder la facture ..donc lle dit uue je lui doit ...merci de votre aide

Par **morobar**, le **25/07/2018** à **07:48**

Bonjour,

Pour la 10eme fois vous ne dites rien, vous ne devez rien...

Vous ne répondez à personne, vous n'écrivez à personne ou avec l'aide d'un avocat, tout cela va mourir tout seul.

Comme l'amitié entre vous bien sûr.

Par **jujulle59**, le **25/07/2018** à **11:31**

Bonjour merci a tous de vos réponses car je n'en n'ai pas dormit ...et je vais faire rien du tout ne répondre à personne en gros faire l'autruche pour vous tous es ce la bonne solution ? Car j'ai lu sur internet que sans reconnaissance de dette elle pouvait prouver a l'aide des chèques de remboursement que j'ai envoyé qu'on avait un prêt ensemble ...promis après je ne vous embête plus....

Par **Visiteur**, le **25/07/2018** à **13:26**

Si vous voulez, continuez à affirmer ce que vous soutenez, Il y avait un prêt EN ESPECE, il a été remboursé pour partie EN ESPECE !

Par **jos38**, le **25/07/2018** à **13:31**

re. à moins que vous n'ayez marqué au verso des chèques "remboursement de prêt" rien ne prouve que c'en est un. au contraire ça pourrait être vous qui lui avez prêté de l'argent...ne

faites rien

Par **PommeFraise**, le **25/07/2018** à **17:11**

Je rejoins l'avis des autres intervenants !

Vous n'avez pas de preuve de paiement certes mais.. Elle n'a pas de preuve de dette :)

Si tout s'est fait en liquide elle l'a dans l'os.

Que même si vous avez fait un chèque de 200€, ça ne prouve absolument pas que c'était en vertu d'un remboursement de dette et ça ne présume en rien du montant.

Si elle dit "regardez il m'a versé 200€ c'est bien qu'il avait une dette envers moi. Il me devait 14 millions d'euros d'ailleurs" ou 900€ ou 201€ ou ..

Vous voyez ?

Vous ne répondez pas et ne vous incriminez jamais.

Si elle veut aller en justice, resté de marbre : inexistence d'une dette ciao et au passage "DI pour procédure abusive" si vraiment elle vous cherche.

Par **jujulle59**, le **25/07/2018** à **17:16**

Merci a vous tous pour vos réponses je respiredonc j'ignore et fais l'autruche répondez à pesonne même si c'est un recommandé ?

Par **jos38**, le **25/07/2018** à **17:39**

OUI!!

Par **jujulle59**, le **25/07/2018** à **19:19**

Meci merci merci !!!!!